

SEEG

Fin de la concession de Veolia au Gabon



L'Etat a mis fin en février 2018 à la concession de Veolia au Gabon.



La SEEG est dirigée désormais par des cadres gabonais.

MSM
Libreville/Gabon

APRÈS 20 ans de concession sans discontinuité, l'Etat a finalement décidé de mettre fin à la convention de concession qui le liait à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), filiale du groupe français

Veolia. L'information avait été rendue publique à travers un communiqué de presse, signé du ministre de l'Eau et de l'Énergie, Patrick Eyogo Edzang, le 16 février 2018. « Les raisons évoquées sont, entre autres, la dégradation de la qualité du service rendu aux usagers, les efforts financiers consentis par

l'Etat non suivis des effets escomptés et les plaintes récurrentes des populations. Au-delà de ces motifs, il convient également de noter l'échec des négociations entre les deux parties par l'avenant n°8 portant sur la prorogation, pour une durée de cinq ans, de la convention de concession », souligne le communiqué.

Le gouvernement a ainsi procédé exceptionnellement à la réquisition temporaire de l'entreprise, dans le souci de préserver la continuité et la qualité du service public de l'eau potable et de l'énergie électrique. Durant cette période transitoire, un organe ad hoc a été mis sur place pour gérer l'entreprise,

mener les audits et autres études nécessaires au développement du secteur dans un nouveau mode de gestion, et finaliser la rupture contractuelle dans les règles de l'art avec le groupe Veolia. L'affaire est toujours en règlement devant les instances arbitrales internationales.

Brèves

Certification forestière

Le 26 septembre 2018, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a décidé de fixer l'an 2022 comme année-butoir pour certifier « FSC » toutes les concessions forestières du pays. A ce jour, on dénombre au Gabon 3 certificats de gestion durable FSC ; 9 certificats de chaînes de traçabilité FSC, et 1 certificat de gestion durable PAFC. Ces données font du Gabon un des leaders africains de la certification forestière.

Diamant/Kimberley

Le Gabon fait désormais partie des pays membres du Processus de Kimberley, avec un droit de vote. L'appréciation très positive de l'engagement constant du gouvernement et des efforts entrepris, depuis trois ans, ont fini par convaincre l'assemblée générale de cette grande organisation, qui s'est tenue du 12 au 16 novembre 2018 à Bruxelles, d'adopter une résolution consacrant la fin du processus d'adhésion du Gabon.

Relance de la production pétrolière

Le gouvernement a officiellement lancé en novembre 2018 son nouveau cycle d'octroi de licences pétrolières, avec 34 blocs de pétrole et de gaz. A travers l'élaboration d'un nouveau Code des hydrocarbures, l'Exécutif prévoit de réduire l'impôt des sociétés énergétiques de 35%, afin d'attirer plus de monde dans l'amont pour doper la production, et augmenter de façon drastique, les recettes publiques.

Libéralisation des prix des carburants

Le gouvernement a décidé, en mai 2018, d'adopter définitivement un mécanisme d'indexation des prix des produits sur le marché local par rapport aux variations sur le marché international. Cette indexation fait que lorsque les cours du pétrole brut augmentent, les prix des produits pétroliers à la consommation augmentent.

Rassemblées par MSM

Finances publiques

Mise en place d'une "Task Force"

MSM
Libreville/Gabon

INSATISFAIT du rythme de mise en œuvre des réformes, et des résultats insuffisants et peu visibles du Plan de relance économique, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a procédé, le 17 mai 2018, en Conseil des ministres, au lancement d'une "Task Force sur les finances publiques".

La nouvelle feuille de route proposée par le président de la République au gouvernement Issoze Ngondet III tient sur 7 points importants. Il s'agit (1) de la remise à plat de la Budgétisation par objectif



C'est le 17 mai 2018 que les plus hautes autorités du pays ont lancé la Task Force sur les finances publiques.

de programmes (BOP) ; (2) la rationalisation des services personnalisés ; (3) la réduction de la masse sala-

riale dans la fonction publique ; (4) la revue complète de la dette pour en garantir la soutenabilité et

surtout une gestion optimale ; (5) une plus grande rationalisation et une meilleure priorisation des in-

vestissements ; (6) la préservation des acquis sociaux et, surtout, la poursuite des engagements présidentiels ; (7) et une remise à plat totale du Code des impôts.

Ce plan d'actions a pour objectif de ramener la masse salariale mensuelle (hors agences) à 40 milliards de francs en 2019, et 35 milliards en 2020 ; et de baisser les dépenses de biens et services de 40 % en 2019.

Dans la même logique, le gouvernement devrait ramener le déficit budgétaire à 1% d'une part, et d'arriver à réduire le niveau d'endettement actuel de 59 % du PIB à 40 % d'ici 2020, d'autre part.

Programme de relance économique

Le satisfecit du FMI

MSM
Libreville/Gabon

APRÈS un premier décaissement de 56 milliards de francs obtenu le 1er août 2018 au titre de la 2e tranche de l'appui budgétaire du Fonds monétaire international, dans le cadre de son Plan de relance économique, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le 19 décembre 2018, la troisième revue du programme économique du Gabon. L'achèvement de cette revue a permis de décaiser immédiatement 99 millions de dollars (60

milliards de francs). Cela porte le total des décaissements, au titre de l'accord, jusqu'à présent à environ 395,9 millions de dollars (237,5 milliards de francs). Les administrateurs du FMI se sont dits satisfaits des premiers résultats des réformes apportées par le gouvernement dans l'assainissement des finances publiques. Notamment les mesures fortes de réduction du train de vie de l'Etat adoptées dernièrement par l'Exécutif, la diminution de la masse salariale, l'apurement de la dette intérieure dans le cadre du Club de Libreville, l'optimisation des recettes fiscales, avec la mise en place prochaine de l'Office



Une vue des administrateurs du FMI lors de la réunion consacrée au Gabon.

gabonais des recettes, la levée des subventions sur les prix des carburants, la protection des dépenses sociales...

Ils ont encouragé le Gabon à poursuivre le rythme de ces réformes, même si plusieurs efforts restent à faire.

Pour rappel, l'accord élargi triennal en faveur du Gabon, d'un montant de 464,4 millions de DTS (environ 642 millions de dollars/ 385,2 milliards de francs), a été approuvé par le conseil d'administration du FMI le 19 juin 2017. Le programme de réformes économiques du gouvernement a pour objectif de rétablir la stabilité macroéconomique et de jeter les bases d'une croissance inclusive.

Il cherche aussi à assurer la viabilité de la dette au niveau national et à contribuer à la stabilité extérieure de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC).